

Naissance de la plate-forme d'achat Aero Trade

La nouvelle est tombée au milieu du mois de janvier, mais c'est le 28 décembre dernier que dix entreprises aéronautiques de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine ont constitué la SAS Aero Trade afin de prendre en charge, pour leur compte, la gestion des approvisionnements en matières et fournitures qui était assurée auparavant par les clients, les constructeurs aéronautiques.

Cette initiative, qui est appuyée par Airbus et le Gifas, est une première dans le secteur aéronautique. Elle trouve son origine dans l'idée que, d'ici à 2011, les avionneurs devraient abandonner un des modes d'approvisionnement en pratique dans l'industrie aéronautique et qui repose sur le "free-sourcing" où la matière première est fournie par le donneur d'ordres. Les deux autres modes d'approvisionnement étant le "conbid" (contractors bid), où le sous-traitant se procure la matière auprès d'un fournisseur recommandé par le donneur d'ordres, et les achats directs.

Genèse. La création d'Aero Trade fait suite à la réflexion menée dès avril 2008 par la Drire et la région Midi-Pyrénées dans le cadre du plan Ader 2 (plan d'action pour le développement des entreprises régionales de sous-traitance du pôle de compétitivité Aerospace Valley), puis des deux actions collectives "Plate-forme Achats" portées par Aerospace Valley avec un financement public s'élevant à 80 % du budget (Drire Midi-Pyrénées et Aquitaine, région Midi-Pyrénées, région Aquitaine).



La ligne de produits "centrales inertie A320" chez Espace.

La filiale du groupe ACE Aéronautique compte parmi les adhérents à la SAS Aero Trade.

Considérant cette action comme structurante pour la filière, Aerospace Valley a assuré la conduite et la coordination du projet et a permis la généralisation de l'ac-

Gestion des approvisionnements

tion aux deux régions. Deux cabinets de conseil (Cohesium et Socodit) ont assisté les entreprises et Aerospace Valley dans la conduite de ce projet. La SAS Aero Trade a reçu l'adhésion des entreprises Cauquil

(Haute-Garonne), Espace (groupe ACE Aéronautique en Haute-Garonne), Figeac Aero (Lot), Eskulanak (groupe Lauak dans les Pyrénées-Atlantiques), MAP (Pyrénées-Atlantiques), Maz'air (groupe Airia en Ariège), Mecahers (Haute-Garonne), Sotip (Haute-Garonne), Safial-Profor et Segnére (groupe Torus en Hautes-Pyrénées) et Sudaero (Haute-Garonne). Elle pourra, dans l'avenir, accueillir non seulement les propres sous-traitants de ses fondateurs, mais aussi d'autres entreprises du territoire national. Son premier président est Serge Assorin, président-directeur général de Sudaero.

Dispositif ambitieux. L'objectif d'une telle initiative est ambitieux car il s'agit de profiter de la force de frappe d'une entreprise étendue, tout en respectant les spécificités de chacun des acteurs. Dans un premier temps, la plate-forme va se consacrer à l'achat de matière (titane, alliages légers, aciers spéciaux), tandis que les achats d'équipements seront mis en place dans un second temps. A terme, tout ou partie de la fonction commerciale pourrait être mutualisé pour décrocher de gros contrats, notamment à l'international. En outre, il est envisagé d'élargir la plate-forme à d'autres acteurs aéronautiques.

Les objectifs d'Aero Trade

La création de la SAS Aero Trade répond à quatre objectifs principaux :

- Mutualiser les achats de matière et, par ce biais, en garantir la gestion professionnelle. En effet, pour une entreprise qui aujourd'hui ne possède pas cette compétence, il paraît coûteux et aventureux de se lancer seule dans l'acquisition de ce nouveau métier.
- Reporter le besoin en fonds de roulement (BFR) pour l'achat de matière de chacune des entreprises sur la plate-forme.
- Sécuriser les approvisionnements.
- Acquérir la taille critique (plus de 2.000 salariés) pour devenir un acteur reconnu au

niveau national et international. Ainsi, les partenaires pourront acquérir la crédibilité pour négocier avec les donneurs d'ordres, les fournisseurs ou des organismes tels qu'Oseo, pouvant assurer le financement de l'achat de matière.

Dans l'avenir, les services de la société à actions simplifiées (SAS) Aero Trade pourront être ouverts aux sous-traitants des membres fondateurs qui seront accueillis en tant que membres associés. La plate-forme, qui deviendra leur "conbid", les aidera à se structurer, à fiabiliser leurs approvisionnements et à monter en prestations. ■